



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ՀՀ ՌԱԴԻՈ ԵՎ ԿՆՏՐՈԼԻ ՆԵՐՍՈՒՄԻ ԵՎ ՊԵՏԱԿԱՆ ԵՊԻՏՐՈՒՄ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Participation de la HACA à la 44ème réunion de l'EPRA en Arménie

[A](#) [1] [+A](#) [1]



Participation de la HACA à la 44ème réunion de l'EPRA en Arménie

26 oct 2016

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Amina Lemrini Elouahabi, a pris part à la 44^{ème} réunion de la Plateforme Européenne des Instances de Régulation (EPRA) à Erevan, organisée par la Commission Nationale de la Télévision et de la Radio (CNTR) d'Arménie du 19 au 21 octobre 2016.

Dans son intervention, Mme la Présidente a notamment évoqué les récentes révisions des lois relatives à la HACA et au secteur de l'audiovisuel, ainsi que les activités de réseaux qu'elle s'apprête à co-organiser comme le séminaire sur la «conservation des archives audiovisuelles» en partenariat avec le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) à Rabat du 31 octobre au 1^{er} novembre 2016 et «le premier forum des régulateurs africains et ibéro-américains » en partenariat avec le [Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication](#) [2] (RIARC) et la Plateforme des Régulateurs Ibéro-américains de l'Audiovisuel (PRAI) à Fès en mars 2017.

Par ailleurs, Mme Lemrini Elouahabi a exposé aux participant(e)s l'essentiel des travaux de la réunion d'experts organisée par ONUFemmes à New York en septembre 2016, et à laquelle elle avait

pris part, et dont l'objectif était d'approfondir la réflexion sur le rôle des médias dans la promotion de l'égalité homme-femme et des responsabilités de toutes les parties prenantes, y compris les régulateurs de par leurs missions et prérogatives.

Créée en 1995, l'EPRA est constitué de 53 instances de régulation couvrant les pays membres du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un réseau d'échanges et de discussions informelles portant notamment sur l'interprétation et l'application de la réglementation de l'audiovisuel à l'échelle européenne et nationale dans l'espace de l'UE.

la commission européenne, le conseil de l'Europe, l'observatoire européen de l'audiovisuel et le bureau du représentant de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour la liberté des medias sont des observateurs permanents auprès de l'EPRA.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2] <http://www.acran.org/>